



*Direction Régionale de l'Agriculture et de la  
Forêt PAYS DE LOIRE*

**AGREMENT  
POUR LA DISTRIBUTION ET POUR L'APPLICATION  
EN PRESTATION DE SERVICE  
DE PRODUITS ANTIPARASITAIRES À USAGE AGRICOLE  
ET DE PRODUITS ASSIMILÉS**

Conformément aux articles L.254-1 à L.254-10 et D.254-1 à D.254-15 du code rural relatifs à la distribution et à l'application des produits antiparasitaires à usage agricole,

**l'organisme** **SILONET SOCIETE**  
domicilié à

*PARC D'ACTIVITE LA GRANDE HAIE  
4, rue Marie CURIE*

*44119GRANDCHAMPS DES FONTAINES*

est agréé sous le **numéro d'immatriculation : PL00816**

pour effectuer ses activités - de distribution **OUI**  
- d'application **OUI**

de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés.

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Fait à Nantes, 13 décembre 2006

**Pour le Directeur régional de l'agriculture et de la forêt PAYS DE LOIRE,  
et par délégation**

**Le Chef du Service régional de la protection des végétaux,**

**ELISABETH BOISSELEAU**

*Pièce jointe : agrément*